



Communications de la Municipalité

du 20 août au 15 octobre 2019

La Municipalité décide

20 août 2019

Gasser Construction SA, travaux de génie civil - mise en séparatif des eaux claires et usées à la Rue Centrale

D'informer la société Gasser Construction SA que les travaux de génie civil pour la mise en séparatif à la Rue Centrale leur ont été adjugés, sous réserve de l'obtention des autorisations définitives, conformément à leur offre pour le montant de Fr. 1'507'168.10 (TTC).

Coutaz SA, travaux d'appareillage (sanitaire) - mise en séparatif des eaux claires et usées à la Rue Centrale

D'informer la société Coutaz SA que les travaux d'appareillage (sanitaire) pour la mise en séparatif à la Rue Centrale leur ont été adjugés, sous réserve de l'obtention des autorisations définitives, conformément à leur offre pour le montant de Fr. 351'730.50 (TTC).

Rallye du Chablais, 28 au 30 mai 2020

D'autoriser la fermeture des routes suivantes dans le cadre des épreuves du 17ème Rallye du Chablais qui aura lieu du 28 au 30 mai 2020 : - Route de Lavey - Route du Couvert - Pont du Courset.

ARASAPE, intégration de nouvelles places d'accueil au réseau Enfants Chablais

D'informer l'Association régionale d'action sociale pour le District d'Aigle que grâce à elle 12 places pourront ouvrir fin août pour les enfants scolarisés à Lavey-Village. Cette solution ne couvre cependant qu'une partie des obligations qui lui sont faites par la loi, puisque ses 50 élèves scolarisés à St-Maurice ne disposent à ce jour d'aucune infrastructure. Pour palier ce besoin, la Municipalité de St-Maurice accepte de mettre à disposition de 4 places dans une structure provisoire. Le coût de ces 4 places sera financé par le budget communal dans un premier temps. Une demande de prise en charge a été adressée à l'ARASAPE.

3 septembre 2019

Installation d'une antenne 5G au cimetière de Lavey-Village

De ne pas donner suite à la demande formulée par la société Swisscom SA pour l'installation d'une antenne 5G au cimetière de Lavey-Village. La Municipalité décide de ne pas entrer en matière tant que le moratoire mis en place par l'Etat de Vaud n'est pas levé. Le cas échéant, un autre endroit devra être trouvé.

Remplacement de l'actuel véhicule communal par un véhicule de la marque Toyota Hilux

D'informer le Garage des Iles SA qu'elle valide la commande d'un véhicule de la marque Toyota Hilux au prix de Fr. 43'200.-, moins la reprise du véhicule actuel de Fr. 14'000.-. Un contrat de leasing sur 4 ans est prévu.

3 octobre 2019

Orcef SA, offre pour la constitution de 25 dossiers de servitude pour passage de conduite d'eau

D'adjuger à la société Orcef SA le mandat, pour la constitution de 25 dossiers de servitude pour passage de conduite, pour un montant de Fr. 3'750.- (TTC).

15 octobre 2019

Ansermet SA, réfection totale de la conduite des eaux claires de la cuisine au Chalet des Martinaux

D'adjuger à la société Ansermet SA les travaux pour la réfection totale de la conduite d'évacuation des eaux de la cuisine au Chalet des Martinaux pour un montant de Fr. 8'588.05 (TTC).

La Municipalité prend acte

3 septembre 2019

Département des infrastructures et des ressources humaines, mise à jour périodique de la mensuration officielle

D'une lettre du Département des infrastructures et des ressources humaines qui l'informe qu'une opération de mise à jour périodique de la mensuration cadastrale va débiter sur la Commune. Cette mise à jour concerne les thèmes cadastraux de la couverture du sol et des objets divers. Elle permet de traiter les objets qui évoluent naturellement et dont l'évolution des normes implique une nouvelle modélisation. Une information et une consultation publique auront lieu ultérieurement, consultation pendant laquelle les exploitants et les propriétaires des terrains concernés pourront faire part de leurs observations.

3 octobre 2019

Service des communes et du logement, facture sociale, péréquation directe et réforme policière - acomptes 2020

D'une lettre du service des communes et du logement qui lui remet le détail des acomptes de la facture sociale, de la péréquation directe et de la réforme policière pour l'année 2020. Pour la Commune de Lavey-Morcles, le montant de la facture sociale est de Fr. 351'480.-, le total de la péréquation directe est de Fr. 199'861.- et le total prévu pour la réforme policière est de Fr. 66'080.-.

Marché de Lavey, cessation d'activité du magasin à Lavey-Village

D'une lettre de M. Alessandro Zehnder, gérant du Marché de Lavey, qui l'informe que ce dernier souhaite cesser son activité au 31 décembre 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Le Secrétaire : 
Yvan Ponnaz  Mentor Citaku